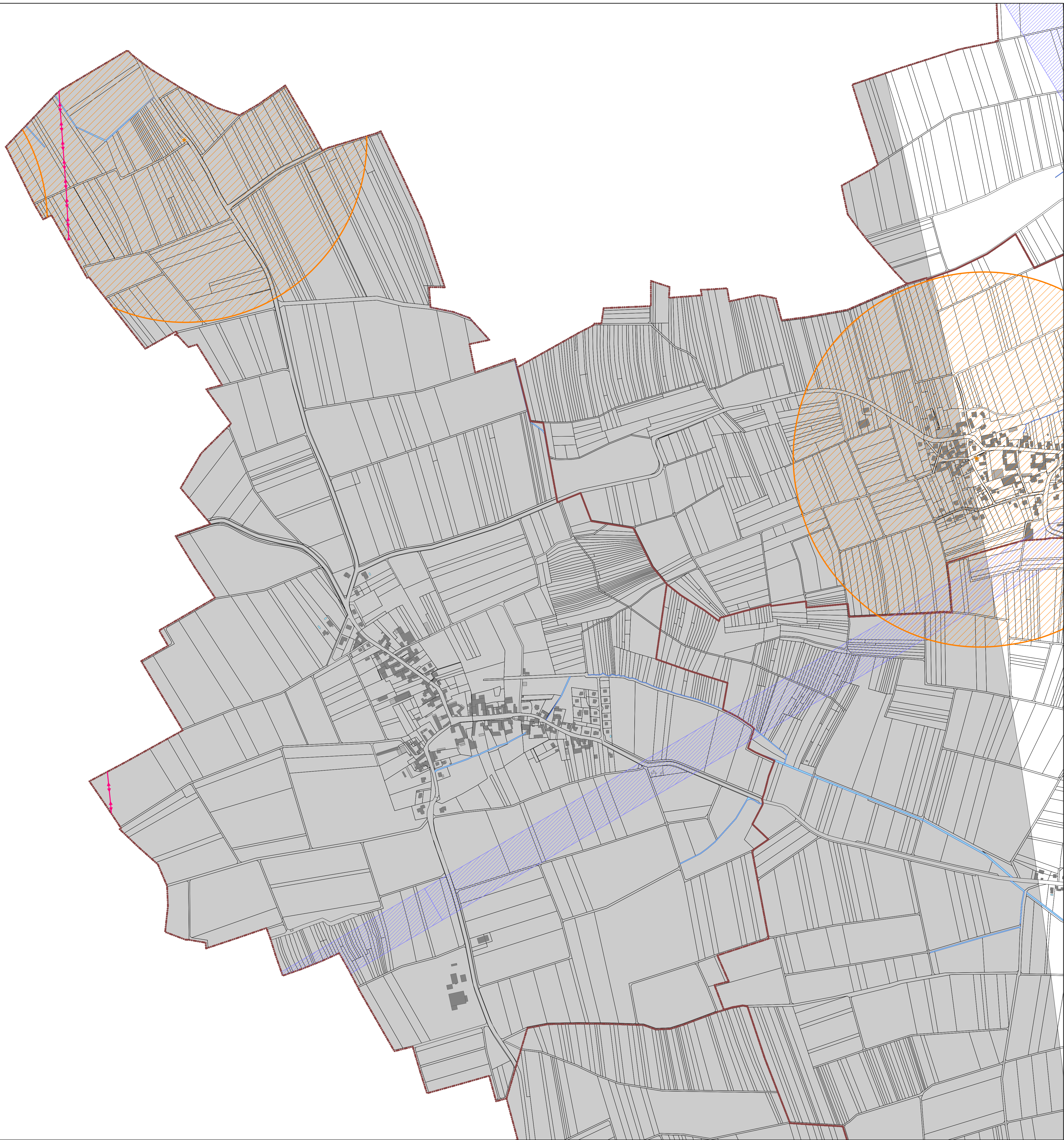




- AC1 - Monuments historiques**
- périmètre de protection de rayon 500 mètres
 - ★ Monument Historique
- I4 - Lignes électriques**
- zone de passage
- PT2 - Télécommunications - protection contre les obstacles**
- ▨ zone secondaire de dégagement, zone spéciale de dégagement, secteur de dégagement
- T7 - Extérieur des zones de dégagement**
- zone de protection - Altitude max. de 460 m NGF
 - zone de protection



maître d'ouvrage :
**Communauté de Communes du
Pays de la Zorn**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Geiswiller - Zœbersdorf

Geiswiller

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
en date du 19 décembre 2019

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019
M. Bernard Freund, le Président.



conduite d'études :
OTE Ingénierie
Géomètre Expert ANDRES



1:5 000